

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 JUILLET 2025

Présent(e)s : Marie-Odile MAINGUET, Brigitte FERRY- DAESCHLER, Armelle BIDAULT, Hélène ECOIFFIER, Dominique LAMY, Christophe RACLE, Olivier BLANC, Jacques BOLOT, Alexandre VERNAZ, Guillaume TISSOT

Absent(e)s ou excusé(e)s : Michaël SORNAY donnant pouvoir à Jacques BOLOT, Marianne CHAMBARD donnant pouvoir à Guillaume Tissot, Nicolas BALDOIN donnant pouvoir à Christophe RACLE, Evelyne SOLLER,

Secrétaire de séance : Hélène ECOIFFIER

Convocation : 2 juillet 2025

Lieu et horaire : 20h30 – Mairie de Montain

ORDRE DU JOUR :

- Délibération concernant le financement des travaux du logement de l'école
- Retour sur la réunion du 2 juillet : sécurité routière

➤ Informations diverses :

CCBHS lancement du PLUI

Horaires permanences

Modalités contrat de prévoyance des agents en partenariat avec la MNT

Repas employés communaux

- CR commissions intercommunales
- CR syndicats intercommunaux

➤ Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 juin 2025 :

Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

• **Délibération concernant le financement des travaux du logement de l'école**

La maire expose :

Pour réaliser le projet de réhabilitation du logement au-dessus de l'école, la rénovation thermique de l'école avec le changement de la chaudière, il y a besoin d'emprunter 170 000€.

Si on déduit les loyers prévus des remboursements cela coûterait 2 500€ /an à la commune, ce qui diminuerait notre possibilité d'investissement.

Pour arriver à un équilibre (800€/an) entre les annuités et les revenus des loyers il ne faudrait faire un emprunt que de 140 000€. Il faudrait donc trouver 30 000€ soit en prêt soit en dons. Cette étape va demander un certain temps.

Il nous faut donc solliciter un délai supplémentaire à la préfecture pour débloquer la subvention du Fonds Vert. Sans ce délai, le projet ne pourra pas se faire. Mme La Maire s'en occupe dès demain.

- **Retour sur la réunion du 2 juillet : sécurité routière**

La maire expose le CR de la réunion de quartiers concernant la sécurité routière au sein du village. Ce CR se trouve sur le site internet de la commune.

Informations diverses :

CCBHS : lancement du PLUI.

Des groupes de travail auront lieu par thématique et par lieu géographique, auxquels les élus pourront participer.

Horaires permanences secrétariat de mairie :

Pour améliorer l'efficacité et faciliter le travail de la secrétaire, les horaires de permanence ont été rajustés à partir du 1er juillet 2025 :

MERCREDI : 10H-11H30

VENDREDI : 16H-18H

SAMEDI : 11H-12H

Modalités contrat de prévoyance des agents en partenariat avec la MNT :

Suite à la nouvelle réforme relative à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement des contrats de prévoyance de leurs agents, les contrats des agents ont dû être labélisés.

Pour info les cotisations sont moins élevées que les anciens contrats pour l'année 2025 : - 7€50 / mois environ.

Repas employés communaux :

Le repas des employés : la date du 27 septembre initialement prévue posant trop de problème une nouvelle proposition est faite pour **le samedi 4 octobre (à confirmer)**.

Prochain conseil municipal le mercredi 6 Août à 20h30 (sous réserve)